Pôle P&E
Direction de l'Immobilier
Service Gestion Numérique du Patrimoine

CHARTE DE CODIFICATION DES PIECES

La codification des pièces est indispensable à la mise en place de notre système d'information patrimonial. Le code est toujours associé à une désignation de pièce, ils apparaitront sur les plans et les tableaux de surfaces.
Dans un souci d'uniformisation de la codification des pièces, une numérotation existante sera conservé uniquement à condition qu'elle soit cohérente et APRES validation du Service Gestion Numérique du Patrimoine. Dans ce cas on complète alors les zones qui n'étaient pas numérotées, circulation, gaines, etc.

Principe de codification des pièces (et trémies):

L'ensemble des surfaces de chaque niveau doit être codifié sur le plan. Les codes pour les pièces, locaux techniques, circulations, sanitaires etc. seront dans le calque UB-codification :

Méthodologie : **(Préfixe) + 3 chiffres**

Sans espace (mais un signe possible pour S-Sols, RDJ, entresols, mezzanine). Exemple : **(XXX)001**

NIVEAU	CODE NIVEAU	CODE PIECE
Sous-sol -2	SS2	-201, -202, -203, …
Sous-sol -1	SS1	-101, -102, -103, …
Rez de jardin	RDJ	-001, -002, -003, …
Rez de chaussé	00	001, 002, 003, …
Entre sol 1	01ES	+001, +002, (Pour l'entresol entre le rez-de-chaussée et le 1er étage)
Niveau 1	01	101, 102, 103, …
Entre sol 2	02ES	+101, +102, … (Pour l'entresol entre le 1er et le 2ème étage)
Niveau 2	02	201, 202, 203, …
Toiture/Terrasse	TT	N01, N02, … (N= Dernier niveau + 1)
Mezzanine 1	MEZ	+001, +002, (Pour la mezzanine entre le rez-de-chaussée et le 1er étage)

Liste des préfixes :

Les pièces courantes sont codifiées comme dans le tableau ci-dessus. Seulement les pièces indiquées ci-dessous auront un code précédé d'un préfixe :

DESIGNATION	EXEMPLE CODIFICATION
Amphithéâtre	AMP001
Ascenseur	ASC A
Circulation	C001
Circulation ext.	CE001
Circulation parking	C001 / C-101 / …
Combles	CO001
Condamné	LC001
Cour	CE001
Coursive	CE001
Dgt	DGT001
Douche	S001
Escalier	ESC A
Espace vert intérieur	EVI001
Gaine technique	G001
Galerie technique	LT001
Garage	ST001
h<180	M001
Hall	H001
L.T.	LT001
Lgt. Fonct.	L1a, L1b
Ménage	LM001
Monte-charge	MC A
Palier	PA001
Pl.	PL001
Pl. tech.	LT001
Rampe accès	RA
Rampe accès parking	RA
Sanitaires	S001, S001a, S001b,…
Sas	SAS001

Pas de préfixe pour les pièces non spécifiques (bureau, salle de réunion, salle de cours, labo…)

Le 1er chiffre = niveau du bâtiment :

Du RDC à R+n : 0 à n

Niveaux en sous-sol du R-1 à R-n : -1 à –n

RDJ : -0

Entresol et mezzanine au-dessus du niveau n : +n

Rappels de cas particuliers pour indication du niveau :

- **Rez-de-jardin /Rez-de-chaussée**: Ce sont deux niveaux bien distincts qui possèdent un accès de plein pied à partir du terrain naturel et/ou du terrain aménagé. (voir schéma page 4) Une seule désignation par niveau.
 - RDC : 0 > pièce 1 au RDC : 001
 - RDJ : -0 > pièce 1 au RDJ : -001 *(RDJ sera considéré comme étage*, pour le calcul de la *SHON*)
 - S-sol : -1 > pièce 1 au S-S : -101
- **Entresols** : Pour rappel, est considéré comme entresol un niveau intermédiaire desservi par un ou plusieurs **escaliers principaux**.
 - Entresol entre RDC et R+1: code niveau : 00ES : code pièce : (XXX)+001
 - Entresol entre R+1 et R+2 : code niveau : 01ES : code pièce : (XXX)+101
- **Mezzanines** : un niveau intermédiaire desservi par un ou plusieurs escaliers secondaires (voir schéma)
 - Mezzanine entre R+2 et R+3 code niveau : 02MZ : code pièce : (XXX)+201
 - ***Attention:*** *une* ***« mezzanine » desservie par un escalier principal au dernier niveau*** *du bâtiment sera considérée comme* ***un niveau à part*** *(cas de la bibliothèque à Carreire)*
- Locaux techniques en toiture terrasse : ne pas considérer la terrasse de ces locaux comme un niveau

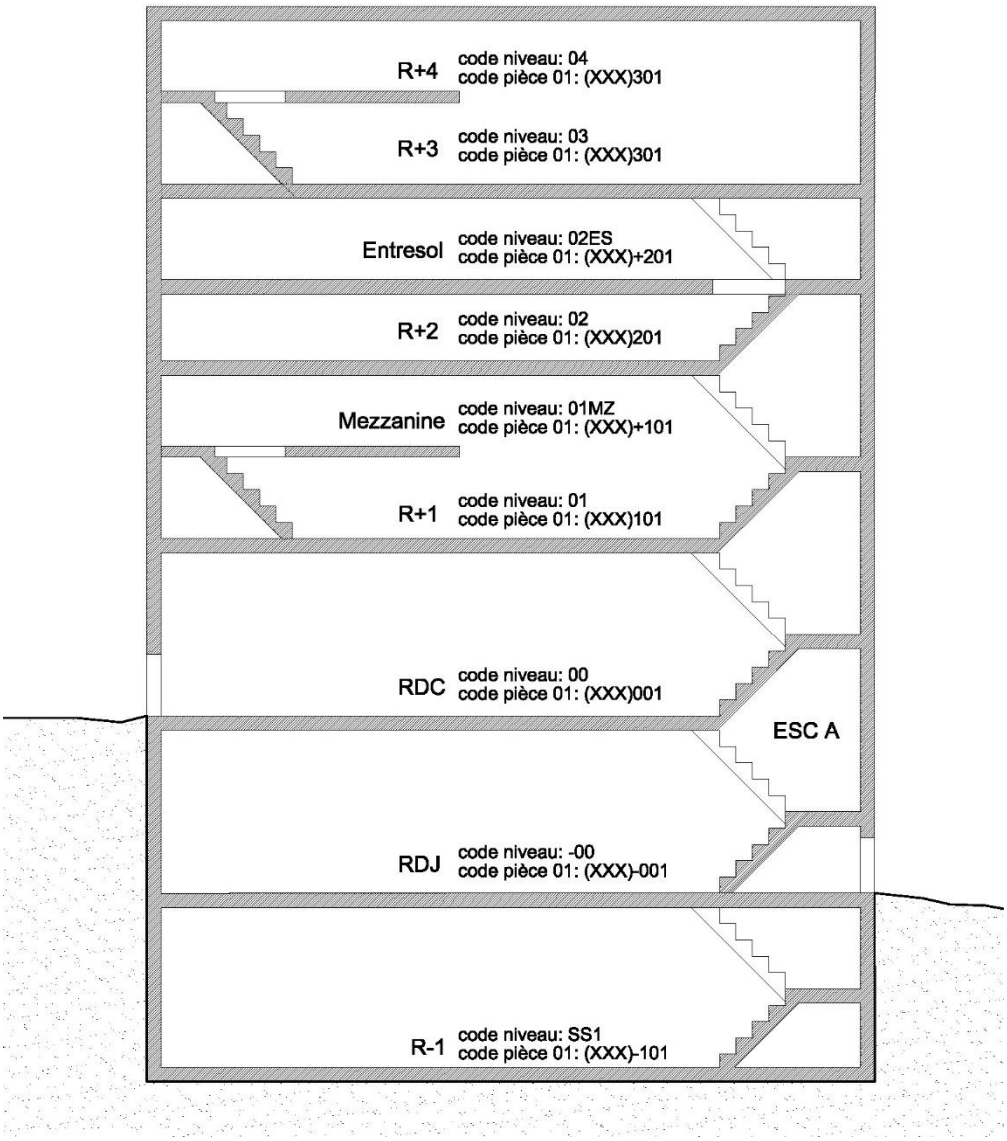
Les 2 derniers chiffres = numérotation de la pièce, à adapter suivant la configuration du bâtiment.

- Se baser, quand c'est possible (couloir central), sur la **régularité des (demies) travées** en les numérotant de **Gauche à Droite, numéros pairs en haut / impairs en bas** pour que les numéros de pièces qui se font face soient proches**.**
- **NUMEROTER SUR LE PLAN LES (1/2) TRAVEES pour éviter les erreurs, et non LES AXES (calque Axes)**
- **NE PAS OUBLIER LE 0 : de 01 à 09**
- Une pièce qui s'étend sur plusieurs (demies) travées sera numérotée en fonction de la **travée sur laquelle se trouve la porte** afin de garder une logique dans l'éventualité d'un cloisonnement futur
- si plusieurs portes pour une même pièce, on prend la porte la plus large (handicapé, dble porte) ou si identiques, la première dans le sens de la numérotation des travées.
- Si plusieurs pièces se trouvent **sur une même travée on rajoute un indice** à partir de la seconde pièce : **a, b, c…**

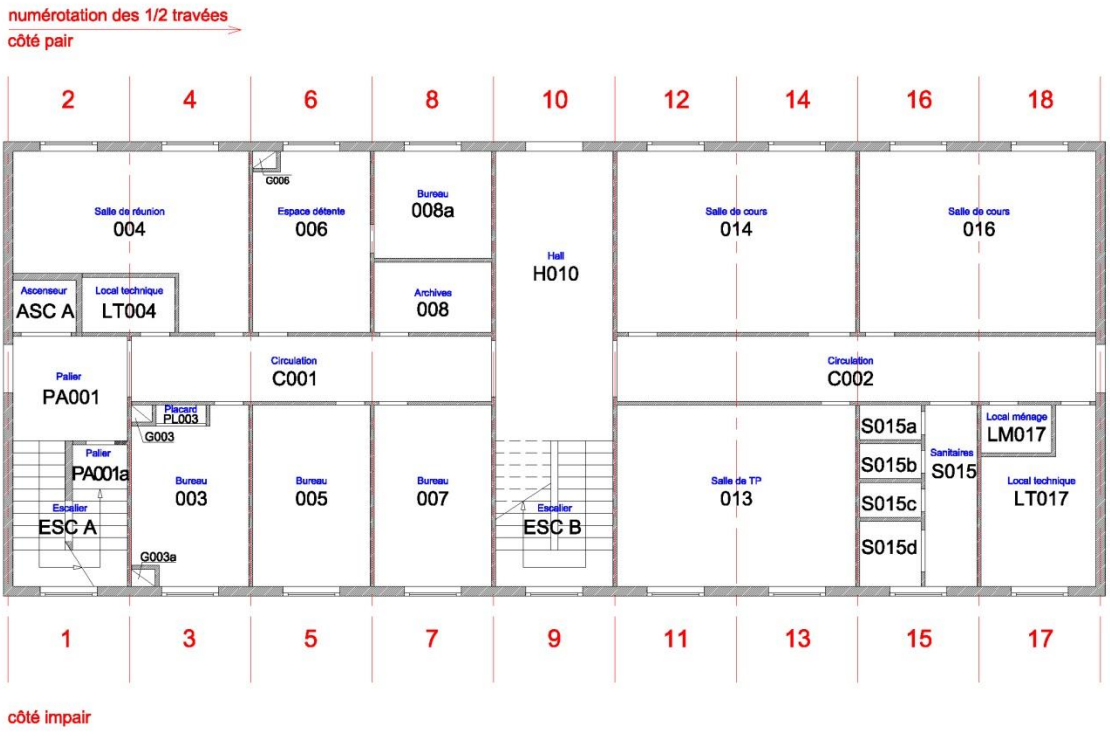
Exceptions : pour les **circulations** on ne tient pas compte des travées pour les 2 derniers chiffres, on les numérote de façon totalement indépendante.
Les **escaliers** et les **ascenseurs** sont nommés par une lettre seule qui sera la même à tous les étages, dans le sens de numérotation des travées, avec **un espace entre le préfixe et la lettre**.
Les **gaines techniques** sont nommées par un chiffre qui sera la même à tous les étages, dans le sens de numérotation des travées, avec **un espace entre le préfixe et le chiffre.**

Les placards à l'intérieur d'une pièce reprennent le numéro de cette pièce.
Ex : placard **dans le bureau 105 : PL105**, si plusieurs placards on rajoute un indice : a, b, c ….

Principe de codification par niveau:



Exemple de codification type pour un niveau en RDC:



Exemples de codification :

- 003 = pièce non spécifique demie-travée 3 en RDC
- LT120 = local technique en R+1 travée 20
- 214a = pièce non spécifique au R+2, demie-travée14 en seconde ligne
- -105 = pièce non spécifique en R-1, demie-travée 5
- G001 = gaine 1, codification identique pour l'ensemble des niveaux
- C-001= 1ère circulation au rez-de-jardin
- C-101= 1ère circulation au R-1
- +112 : pièce non spécifique, entresol 1
- ASC A : ascenseur A, codification identique pour l'ensemble des niveaux

Cas des bâtiments avec des zones définies nommées (ailes…) :

Ex : PUSG : « bâtiments A, B, C, D », alors que RDC et R+1 communs : on l'intègre à la codification par une lettre majuscule avant le préfixe séparé par un espace : **X (XXX) + 3 chiffres**

Exemples :

- 201= pièce non spécifique au R+2 zone A, demie-travée 1
- A LM-103= Local ménage au R-1 aile A, demie-travée 3
- LT203= local technique au R+2 aile Ouest, demie- travée 3
- P PL105a= 2ème placard de la pièce en travée 5, R+1 zone P